

ÉCOLE PRIMAIRE DES BUGES À UZERCHE

Nouvelle-Aquitaine, département de la Corrèze (19)
Commune de 2 794 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune d'Uzerche

Les autres acteurs :

Architecte : Archimat19

Le projet en bref :

- Réfection des salles
- Isolation extérieure
- Création d'un réseau de chaleur et installation d'une chaudière biomasse
- Adaptation au confort d'été (bardage bois, brise-soleils, isolation performante)

Les points forts :

#implication des usagers #adaptation confort d'été #désimperméabilisation de la cour



1962

Année de construction du bâtiment



1 742 M²

Surface rénovée du bâtiment



162

Elèves au sein de l'école



54%

Economie d'énergie visée



551K €

Montant total prévisionnel de l'opération



JEAN-PAUL GRADOR

Maire d'Uzerche

Pourriez-vous nous raconter la genèse du projet ?

On avait déjà changé toutes les huisseries, mais il restait beaucoup à faire. En 2014, nous avons remplacé le chauffage au fioul par un réseau de chaleur avec une chaudière biomasse, qui alimente aussi la crèche et le gymnase. A partir de 2020, les 15 salles de classe ont été refaites : les sols, les plafonds, l'électricité, l'éclairage. C'est là qu'on a commencé à repenser plus largement la performance énergétique du bâtiment.

Quelles ont été les différentes étapes du projet ?

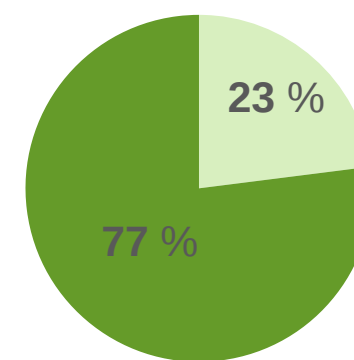
Nous avons commencé avec les rénovations intérieures, réalisées par nos techniciens. Pour l'isolation extérieure, on a fait appel à un architecte et piloté nous-mêmes le chantier. L'école étant exposée plein sud, on avait un problème de surchauffe. Le travail mené avec l'ABF et l'urbanisme nous a permis de trouver des solutions et de gagner près de 10 degrés en été ! Enfin, les cours d'école ont été refaites, en collaboration avec les enfants, qui ont fait des maquettes et proposé leurs idées, avec par exemple l'installation d'un petit toboggan entre les différentes terrasses de cour.

Que conseilleriez-vous à une collectivité qui souhaite entreprendre la rénovation énergétique d'un établissement scolaire ?

Je conseillerais de bien penser le projet dès le départ, et surtout de faire participer ceux qui vivent le bâtiment au quotidien : les enseignants, le personnel, les enfants. Je dirais également de bien travailler le financement. Ce n'est jamais simple. On a réussi à monter à presque 80 % de subventions pour l'isolation. C'est indispensable quand on est une petite commune.

Plan de financement

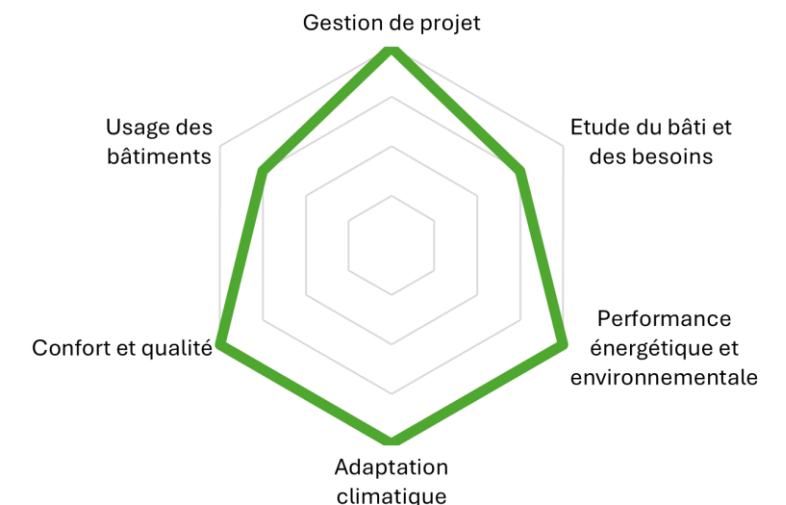
Le montant du projet s'élève à 551 000€. Il est financé par un prêt de 129 000€ financé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 422 000€ (Etat (Fonds vert, DETR), Département, C2E, Agence de l'eau).



■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



La bonne idée

Impulser une démarche de concertation dès la conception avec les futurs usagers. Sur notre projet, les professeurs ont choisi les couleurs, les ambiances. Il y avait de l'adhésion, de l'envie.



Et demain ?

Maintenant, tout le monde est content : les enfants, les enseignants, le personnel. C'est un bâtiment du 20e siècle qui est enfin entré dans le 21e.